

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

septembre 2014

L'édito du Maire

LES JEUNES

J'entends souvent dire au cours de conversations avec les habitants de notre commune : qu'il n'y a rien pour les jeunes, pas de local, ni de lieu pour qu'ils se retrouvent... et qu'ils s'ennuient.

Je tiens à relativiser un peu ces propos. Combien de jeunes de NANCRAY sont actifs dans les associations existantes, sportives ou autres : Foot, Tennis, Tir à l'Arc, Judo, VLN, Dynamique, Ecole de musique, etc. Si l'on regarde bien, un grand nombre et c'est tant mieux.

Certes il n'y a pas de lieu d'accueil spécifique pour leur permettre de se retrouver et de passer ainsi de bons moments entre copains.

Ce manque n'a pas échappé aux élu(e)s que nous sommes. C'est pourquoi j'ai demandé à Mme Annette Girardclos responsable de la commission d'organiser une rencontre avec les jeunes. Elle aura lieu le 22 septembre 2014 à 20h00 à la salle René Tatu. Les élu(e)s seront à l'écoute des jeunes et ils feront le point sur la situation. Des propositions pourraient être faites pour trouver des solutions.

C'est une première démarche qui montre bien tout l'intérêt que porte la Municipalité aux jeunes de NANCRAY.

Bien à vous.

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil municipal du 29 août 2014.

Attribution de subvention au Foyer Socio-Educatif du collège de Saône : la subvention passe de 8 € à 6,40 € par enfant de Nancray scolarisé au collège. Cette proposition est en cohérence avec la baisse appliquée aux autres associations. Unanimité du conseil pour cette proposition.

Droit de place : la commission des finances propose d'instaurer un droit de place de 50 € par jour pour les exposants occasionnels et de 120 € par an pour les commerces ambulants. 7 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor : cette indemnité se monte à environ 455 € y compris l'indemnité de confection des documents budgétaires. 6 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions.

Badminton : la Dynamique demande que la commune achète le matériel pour cette activité et qu'elle s'engage à rembourser les dépenses HT. Il est proposé d'ajouter un article à la convention : la Dynamique s'engage à rembourser le montant de la TVA à la commune si celle-ci ne pouvait la récupérer. 13 voix pour et 1 abstention.

Budget de l'exploitation forestière : les prévisions sur différents articles n'ont pas été suffisamment provisionnées. Il est donc proposé de diminuer de 8 000 € le reversement de ce budget au budget principal. 12 voix pour et 3 abstentions.

Budget principal : il convient de modifier le budget principal pour prendre en compte :

- la diminution du versement forêt (8000 €),
- de modifier l'imputation budgétaire de 250 € correspondant à l'étude réalisée pour le cimetière,
- d'ajouter le paiement de la caution bancaire (7 336 €) correspondant à la défection de l'entreprise DURAND pour la construction de la salle du Vaizot,
- l'arrondi des excédents antérieurs reportés dans le budget primitif (1 €).

12 voix pour et 3 abstentions.

Budget du CCAS : suite aux observations du comptable du Trésor, il convient de modifier les imputations sur les articles de ce budget, les sommes votées au budget primitif restent les mêmes. 15 voix pour.

Espace du Vaizot : suite au redressement judiciaire de l'entreprise DURAND, il est proposé de ne pas appliquer de pénalités de retard aux entreprises titulaires des lots 3, 5, 9, 10, 15, 16, 18, 19 et 21 impactées. 15 voix pour.

Soutien au maintien du Conseil Général dans l'organisation territoriale : l'association des maires ruraux sud Doubs propose un courrier de protestation contre la disparition des départements ou leur regroupement. 4 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 2 voix pour et 13 voix contre.

Fonds d'aide aux accédant à la propriété en difficulté (FAAD) : 8 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions.



La vie associative

➤ La Dynamique



Activités saison 2014-2015

Activités Public	Horaires Lieux	Tarifs	Animateurs	Responsables Dynamique
GYM DOUCE Ados & Adultes <i>10 personnes minimum</i>	Mardi 18:30 – 19:30 Salle du Vaizot	115 € / an ou 42 € / trimestre	Mme Jocelyne GRASS Tél. 03 81 55 21 67	Christine CIZEL Tél. 06.17.48.41.20
ECHECS Ados & Adultes	Lundi 19:00 – 20:00 Salle de la Dynamique	Gratuit	Jeux libres	Samuel BAULIER Tél. 03.81.63.04.28
MODERN JAZZ ** Enfants à partir de 5 ans & Ados	Salle du Vaizot	1h00/semaine 177 € ou 3x59 € 2 fois 1h00/semaine 297 € ou 3x99 €	Mme Virginie FRANC	Sandra LOISEAU Tél. 06.71.85.22.00
		1h30/semaine 252 € ou 3x84 € 2 fois 1h30/semaine 432 € ou 3x144 €		Cindy LOISEAU Tél. 06.71.28.58.46
DESSIN	Mercredi 13:30-14:45 Salle de la Dynamique	Enfants 162 € ou 3x54 €	Mme Virginie FRANC	Elodie CIZEL Tél. 06.31.40.21.60
PEINTURE A L'HUILE & ACRYLIQUE <i>12 personnes maximum</i>	Mercredi 20:30 - 22:00 Salle de la Dynamique	Gratuit Matériel non fourni		Elodie CIZEL Tél. 06.31.40.21.60

Carte d'adhésion : 18 euros par famille

**** CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION**

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014

de 17:00 à 19:00 – Salle de la Dynamique – Place de la Mairie à Nancray

T.S.V.P.

Merci de bien vouloir régler vos inscriptions le jour même. Prévoir 1 chèque séparé pour l'adhésion à La Dynamique. Merci

Nouveautés 2014



Nouveau Prof **ZUMBA** **

Horaires : **MERCREDI 19 :00 à 20 :00**

RENFORCEMENT MUSCULAIRE / STRECH **

Horaires : **MERCREDI 18 :00 à 19 :00 ou 20 :00 à 21 :00** (selon les préinscriptions)



Lieu : Espace du VAIZOT

Tarifs : 75€/an ou 25€/ trimestre

Inscriptions 15 personnes minimum

Interlocuteur : M. Anne-Sophie GAFFE au
07 82 29 26 06
Ladynamique.nancray.fitness@gmail.com

Cours dispensés par Rémi MERCIER, professeur au centre Wellness de Ecole-Valentin et gérant de Coaching & Nutrition (Voir page Facebook)



A partir De 12 ans

BADMINTON **

Horaires : **VENDREDI 18 :00 à 21 :00**

(horaires et durée des séances en fonction des inscriptions)

Lieu : Espace du VAIZOT

Tarifs : 50€/an

Interlocuteur : M. Romain BOURGEOIS au
06.21.87.34.55

ladynamique.25360.bad@hotmail.fr

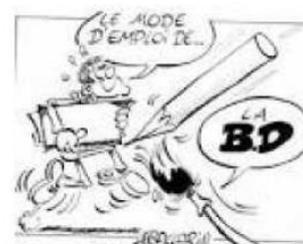
ATELIER BANDES DESSINEES

Horaires : **JEUDI**

- Enfants (6 /12ans) : 16 :30 – 17 :30
- Ados : 18 :00 – 19 :00
- Adultes : 20 :30 – 21 :30

Lieu : Salle de la Dynamique (MAIRIE)

Tarifs : 180€/an (10 personnes minimum / par séance d'1 heure)



Animé par Benoit PERROUD (<http://benoaperou.canalblog.com>)

Interlocuteur : M.Valérie GERENT au 06.20.05.81.59

**** CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION**



La section Peinture Adulte de La Dynamique organise son premier stage d'automne. Dans le cadre du nouvel atelier BD, Benoit PERROUD, vous propose de venir découvrir l'art du dessin, de la mise en scène et de la création d'une BD, au cours de 8 séances de 1h30.

Stage de Peinture à l'huile et acrylique

Du 24 Sept au 26 Nov 2014

De 20:00 à 21:30

Salle de la Dynamique (Sous la Mairie)

Pré-inscriptions le 10 Sept de 17:00 à 19:00

Tarifs : minimum de 10 participants
10€ / séance si moins de 12 pers
5€ / séance si plus de 12 pers

Parrainé par La Dynamique de NANCRAY
<http://benoaperou.canalblog.com/>



Il arrive enfin ...

Nouvelle année, nouvelle activité !
Pour cette rentrée 2014, la Dynamique de Nancray a le plaisir de vous annoncer l'arrivée du badminton le :

Vendredi soir de 18:00 à 21:00
À l'Espace du Vaizot

Inscriptions le 10 Septembre 2014 à la Mairie
Tarif : 50 €/an

Horaires et durée des séances en fonction des inscriptions

Certificat médical OBLIGATOIRE le jour de l'inscription



Mr BOURGEOIS Romain
3 Grande rue
25 620 L'HOPITAL DU CROSBOIS
Téléphone : 03.81.41.33.87
Portable : 06.21.87.34.55
Messagerie : rom1.bourgeois@hotmail.fr

➤ CFN

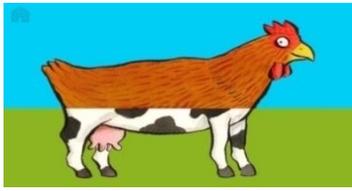


Rendez-vous désormais incontournable, le brik à brak de NANCRAY aura lieu le 7 septembre.

➤ VLN



Comme chaque année depuis 10 ans le VLN vous propose sa randonnée VTT. L'engagement des bénévoles et la qualité des parcours ont fait de cette épreuve l'une des plus reconnues dans la région. La suite dans la rubrique « les prochains rendez-vous ».



Pêle-mêle

✓ HISTOIRE DE NANCRAY

Toutes les personnes intéressées ou susceptibles d'apporter des éléments concernant l'histoire de notre village, sont cordialement invitées à une réunion qui se tiendra :



Mercredi 1^{er} octobre 2014 à 17 h 00

Salle de Mairie

✓ **Emploi à pourvoir à NANCRAY : Fiche de poste pour un employé communal**

La commune de NANCRAY cherche à pourvoir un poste d'employé(e) communal(e) pour au plus tard le 1er novembre 2014.

Contenu du Poste :

- Entretien des espaces verts (fleurissement, tonte, débroussaillage, entretien des haies, taille et ramassage des feuilles, etc...).
- Petit entretien courant des bâtiments (plomberie, électricité, maçonnerie, peinture, nettoyage, etc...).
- Déneigement rues et trottoirs.
- Petit entretien de voirie (pose de panneaux signalisation, bouchage de trous de chaussée, entretien de caniveaux).
- Propreté des espaces publics (gestions des poubelles publiques, ramassage et élimination des déchets sur domaine public).

Profil :

- Titulaire d'un CAP ou BEP
- Permis VL, (PL ou super lourd apprécié)

Qualités recherchées :

- Dynamique et travailleur, aimant le travail à l'extérieur,
- Ponctuel et rigoureux, aimant le travail bien fait,
- Expérience de conduite de tracteur agricole,
- Capacité à travailler en équipe et aimant les contacts,
- Apte à prendre des initiatives et à organiser son travail.

Evolution du poste :

Contrat d'un an qui, après cette période d'essai, et suivant la capacité démontrée à prendre la responsabilité de l'équipe technique, pourra être concrétisé par un recrutement définitif dans la fonction publique territoriale.

Envoi des candidatures avec curriculum vitae, photo et lettre de motivation au secrétariat de la Mairie de NANCRAY.

✓ Enquête publique

Suite à la demande d'achat par M. et Mme Gabriel BOURDIER rue des Groseilliers, du chemin jouxtant leur propriété, il y a lieu d'ouvrir une enquête publique. M. Charles PIQUARD, maire d'OSSE, en sera le commissaire enquêteur. Il sera présent en mairie les 3 et 8 septembre de 17h00 à 18h00. Vous pourrez trouver un registre en mairie pendant la durée de l'enquête du 01/09/2014 au 15/09/2014.

✓ Rappel au bien vivre ensemble

- Chaque propriétaire doit tailler ses haies qui donnent sur les trottoirs afin de laisser libre le passage.
- Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens mais pas seulement, sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

✓ La rentrée en musique : les news

- L'école de musique du Plateau entre dans **de nouveaux locaux** cette année : les cours qui peuvent se dérouler à Nancray auront lieu dans une salle de l'école primaire du Vaizot.
- Dans ce nouveau cadre confortable et sécurisé, il sera possible d'installer des instruments tels qu'un piano et des batteries notamment: **c'est pourquoi un appel est lancé à toute personne susceptible de prêter un de ces instruments, ou d'autres d'ailleurs**, au moins pour une année, en attendant de pouvoir en acheter et rendre possible la pratique de ces instruments volumineux à Nancray, sans être obligé de se déplacer dans un village voisin.
- **Deux nouveaux cours :**
- Du chant collectif ouvert à tous sans limite d'âge : variété et chant classique, en fonction des envies du groupe, et travail sur la voix et la respiration seront au programme.
- Cours de percussions
 - La possibilité est offerte de pouvoir travailler les instruments en binôme : contacter l'école pour plus de renseignements.
 - Le travail en duo, la possibilité de se produire en public, et les stages, sont inclus dans le programme cette année.

RAPPEL/ Inscription par dossier délivré en Mairie OU aux forums alentours (Saône, Montfaucon...) jusqu'au 06/09.

PLANNING donné en réunion à Saône : le 10-09

DEBUT DES COURS LUNDI 15 SEPTEMBRE

Pour plus d'information, tarifs, prestations, etc. rendez-vous dans la rubrique actualité sur www.nancray.fr

✓ **La prévention des cambriolages (information de la préfecture)**

10 conseils utiles pour se protéger :

- *Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.*
- *Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, garage...) et vos volets. Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, voire d'un système d'alarme : Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps !*
- *Donnez l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique) : un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.*
- *Fermez votre porte à clé lorsque vous êtes chez vous.*
- *Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur (paillason, boîtes aux lettres, pot de fleurs, ...)*
- *Placez vos valeurs et bijoux en lieux sûrs, ne gardez aucun objet de valeur en évidence.*
- *Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.*
- *Répertoriez vos objets de valeur et notez les numéros de série. Faites de même pour vos carnets de chèques, cartes de crédit, ...*
- *Restez discret sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangement)*
- *Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile.*

Vous êtes chez vous « l'habit ne fait pas le moine » :

- *Ne laissez pas entrer des personnes inconnues, même si ce sont des femmes ou enfants.*
- *Pour toute personne en tenue, exigez une carte professionnelle (faux gendarmes, faux facteurs, faux agents EDF, ...).*
- *En cas de doute faites le 17.*

Que faire en cas d'absence durable :

- *Votre domicile doit paraître habité ; demandez à une personne de confiance qu'elle ouvre régulièrement vos volets.*
- *Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence de votre absence.*
- *Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de courrier révèle une longue absence.*
- *Pensez à l'opération « tranquillité vacances » ; signalez votre absence à la gendarmerie, ou à la police et des passages fréquents à votre domicile seront effectués lors des patrouilles.*

Aidez-nous à vous protéger :

- *Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal, ne vous manifestez pas mais alertez sans tarder la police ou la gendarmerie en composant le 17 sur votre téléphone.*
- *Signalez les démarcheurs à la police ou la gendarmerie, les personnes et les véhicules qui vous paraissent suspects.*

Vous êtes victime d'un cambriolage, aidez-nous à retrouver les voleurs :

- *Faites immédiatement appel à la police ou la gendarmerie, de jour comme de nuit.*
 - *Laissez les lieux tels que vous les avez trouvés.*
 - *Dressez une liste complète de tout ce qui vous a été dérobé.*
 - *Faites opposition auprès de votre banque pour les chèques et les cartes de paiement volés.*
 - *Sachez que pour l'enquête, des photos d'objets de valeur et des numéros de série seront utiles.*
- Service régional et départemental de la Communication Interministérielle

☐ : pref-communication@doubs.gouv.fr



✓ Fête des voisins

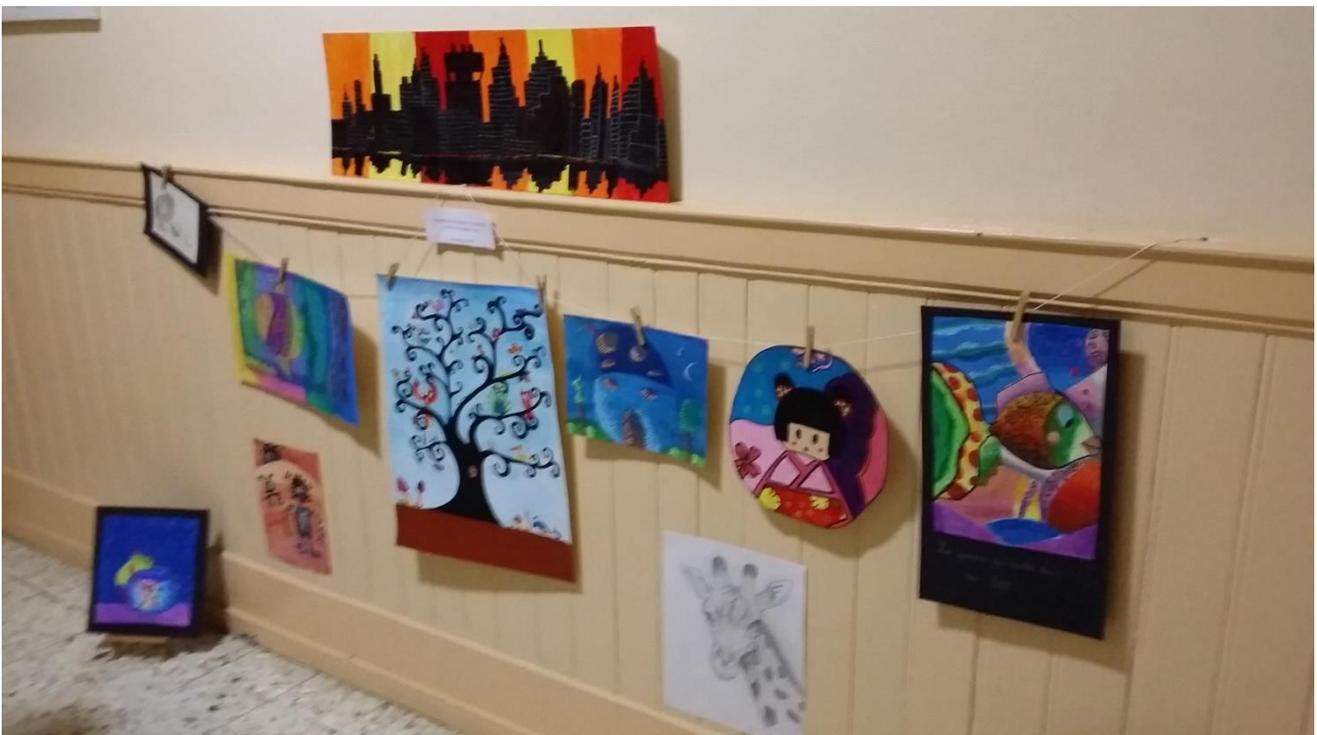
Rencontre des Voisins de la rue Clos des Vergers



✓ Des artistes s'affichent

Vous pouvez faire un petit détour par la mairie pour admirer les peintures et dessins exposés dans le hall par les membres de l'atelier d'art graphique de la Dynamique.

Une première agréable qui demande à être suivie de beaucoup d'autres initiatives du même genre. En effet les Nangréens et Nangréennes qui le souhaitent peuvent nous faire profiter de leurs qualités artistiques, manuelles ... en déposant quelques-unes de leurs réalisations au secrétariat de la mairie.



✓ Suggestion de promenades à NANCRAY

BALISAGE à suivre

Tout au long de votre randonnée, les balises de jalonnement des itinéraires pédestres vous permettront de suivre votre chemin. Les panneaux directionnels vous permettront de repérer les intersections entre deux boucles ou les intersections entre une boucle et le début d'une liaison vers une autre boucle.



Règles de BONNE CONDUITE sur les sentiers

Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les autres piétons, vététistes et cavaliers...

Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.

Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchet. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussaillées).

Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux.

Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières.

Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.

Ne consommez pas l'eau des ruisseaux : sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être déconseillés.

Renseignez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Découvrez les 18 CIRCUITS PÉDESTRES sur le secteur du plateau

- ARGUEL**
 - ▶ CIRCUIT DES GRANDS PRÉS
- BUSY**
 - ▶ SENTIER DE LA PIERRE DE VORGES
- FONTAIN**
 - ▶ GRANDE BOUCLE DE FONTAIN
- GENNES**
 - ▶ CHEMIN DES EPPESSES
 - ▶ TOUR DES LANDES
- LA CHEVILOTTE**
 - ▶ SENTIER DU GOLF
- LARNOD**
 - ▶ SENTIER DE DÉCOUVERTE DE LARNOD
- MAMIROLLE**
 - ▶ SENTIER DU BOIS DE LA FOUGÈRE
- MONTFAUCON**
 - ▶ BOUCLE DE NACRA
 - ▶ SENTIER DES FALAISES ET DU CHÂTEAU
 - ▶ SENTIER DU FORT ET DES BATTERIES
 - ▶ SENTIER DES RIVES ET DU CHÂTEAU
- MORRE**
 - ▶ SENTIER DES BUIS
- NANCRAY**
 - ▶ CIRCUIT DU CHÊNE PRÉSIDENT
 - ▶ **CIRCUIT DU FONTENY**
 - ▶ CIRCUIT DU MOULIN
- SAÛNE**
 - ▶ CHEMIN DES ESSARTS
- VORGES-LES-PINS**
 - ▶ SENTIER DES CRÊTES

- ▶ DIFFICULTÉ FACILE
- ▶ DIFFICULTÉ MOYENNE
- ▶ DIFFICULTÉ DIFFICILE



Retrouvez sur www.grandbesancon.fr/lando les vidéos des parcours, les tracés Gps, les cartes des itinéraires et les dessertes possibles en transport en commun par le réseau Ginko.

SECTEUR Plateau

CIRCUITS Pédestres DU GRAND BESANÇON

NANCRAY CIRCUIT DU FONTENY

- DÉPART / ARRIVÉE**
ENTRÉE DU MUSÉE
☎ 47 239561, 6.185062
- DISTANCE**
7,3 KM
- DÉNIVELÉ POSITIF**
55 M
- TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉ***
2H00
- DIFFICULTÉ**
BLEUE (MOYEN)



CIRCUIT DU FONTENY

- 1** Au départ du parking du Musée des maisons comtoises, longez l'aire de camping-cars sur votre droite puis prenez le sentier en sous-bois sur votre gauche.
- 2** Arrivé au village, traversez la route en direction de la mairie. Passez devant et continuez tout droit.
- 3** Au croisement, devant la grosse maison en pierre, continuez sur la route de gauche qui serpente à travers les fermes.
- 4** Traversez le pont enjambant Le Vaizot, puis, à l'intersection, prenez la route qui monte sur votre droite. Suivez-la jusqu'au croisement de la rue du Bois de Faule et prenez à gauche.
- 5** Au niveau de la patte d'oie, prenez à droite.
- 6** A la clairière, restez sur le chemin principal qui continue en face.
- 7** Longez l'abri de pierre sur votre gauche. 100m plus loin, bifurquez à droite sur le sentier monotrace.
- 8** Au panneau directionnel, prenez à droite puis encore à droite au carrefour suivant.
- 9** A la sortie du bois, prenez à droite et continuez jusqu'au village. Reprenez alors le même chemin qu'à l'aller pour revenir au parking de départ !

✓ *Les virades de l'espoir*

Dimanche 28 septembre

De 9h à 18h

**LES VIRADES DE L'ESPOIR de
Morre-Montfaucon**



A la **Maison**

Familiale

Rurale

de **Morre**

Organisées depuis 30 ans au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose, les Virades de l'espoir se tiendront pour la deuxième année consécutive à la Maison Familiale Rurale de Morre, le dimanche 28 septembre 2014.

Événement annuel festif et familial, les Virades de l'espoir permettent chaque année de collecter des fonds pour lutter contre la mucoviscidose, cette maladie génétique rare, grave, qui affecte principalement les voies respiratoires et le système digestif. Ce grand rendez-vous de solidarité vise donc également à sensibiliser le public sur cette maladie très éprouvante pour les patients et leurs proches.

De 9h à 18h, différents parcours de marche et de VTT (pour donner son souffle à ceux qui en manque !) seront proposés mais aussi de nombreuses autres animations (jeux pour enfants, spectacles de danse, musique, etc.). Il sera bien sûr possible de se restaurer tranquillement à table (le midi) ou auprès du snack et de la buvette (toute la journée).



Il faut savoir qu'en France, on compte 6800 personnes atteintes de mucoviscidose et que tous les trois jours, un enfant naît avec cette pathologie. Près de 50 % du budget annuel de l'association est collecté pendant les 450 Virades de l'espoir organisées sur tout le territoire avec le concours de 30 000 bénévoles. Ce sont ainsi 106 millions d'euros qui auront été collectés en 29 éditions.



Contacts : 03 81 81 33 14



✓ *Offre d'emploi : L'Association départementale des FRANCAS DU DOUBS recherche*

POSTES A POURVOIR POUR SEPTEMBRE 2014

Adresser lettre de motivation et CV

Par courrier : LES FRANCAS DU DOUBS – A l'attention de Monsieur le Président

7 rue Léonard de Vinci 25000 BESANCON

Ou par courriel : tiffany.beazcua@francas-doubs.fr

***Pour plus d'information, fiche de poste, etc. rendez-vous dans la rubrique actualité sur
www.nancray.fr***

LA MARRAINE DE VICTOR HUGO

Marie-Anne Dessirier naquit à Nancray (Doubs) le 4 août 1775. Son père, un des gros propriétaires du cru, exerçait la profession d'étapier. On désignait sous ce nom celui qui, dans la commune, était chargé de fournir et de distribuer l'étape aux gens de guerre.

A vingt ans, elle épousait le lieutenant Delelée (1), aide de camp du général en chef Moreau. Le jeune couple, après quelques années de douloureuse séparation, le mari ayant été obligé de s'éloigner pour batailler au loin, se trouva enfin réuni, en 1801, à Besançon. Ce fut à cette époque que commencèrent ses relations avec la famille du commandant Léopold-Sigisbert Hugo, relations qui, au bout de peu de temps, devaient se transformer en liens de la plus étroite amitié. Aussi, quand le 26 février 1802 vint au monde « l'enfant sublime », le général Fanneau-Lahorie, retenu à Paris, n'ayant pu se rendre à Besançon pour assister en qualité de parrain à la cérémonie du baptême, ce fut le commandant Jacques Delelée qui se chargea de le représenter, ayant à son bras, pour commère, sa propre femme.

On donna à l'enfant les prénoms de Victor-Marie. Le premier était celui de Fanneau-Lahorie, que, suivant les expressions mêmes de Mme Hugo, « le général n'avait pas démenti et avait si bien illustré », le second, celui de sa marraine, Mme Delelée.

Mme Delelée ne devait pas tarder à devenir veuve. Elle restait seule à quarante-cinq ans : sa vie était désormais brisée. Passant ses hivers à Besançon et ses étés à Nancray, elle trouvait moyen chaque année, au printemps, de distraire de son recueillement quelques jours pour se rendre à Paris, où l'appelaient de tendres affections de

famille et de solides amitiés. Parmi ces dernières, elle plaçait en première ligne celle de Mme Hugo et de ses fils. Plein d'égards pour sa chère marraine, Victor Hugo lui témoignait la plus respectueuse affection. Il ne faisait paraître aucun ouvrage sans qu'un des premiers volumes, avec dédicace, ne lui fût réservé. De même, lorsqu'elle arrivait à Paris, il accourait rue des Bons-Enfants, à l'hôtel où elle était descendue et n'avait de cesse que quand il l'avait entraînée dans quelque promenade ou emmenée dîner avec lui.

Elle vieillit ainsi et mourut, le 17 mars 1850, au milieu des regrets unanimes de

la ville de Besançon, juste à temps pour ne pas assister aux tristesses et à l'exil de l'illustre poète, ce filleul qu'elle avait si tendrement aimé.

La famille Delelée-Dessirier n'est plus représentée aujourd'hui que par des petits-neveux : M. le général Dessirier, qui, par une coïncidence heureuse, se trouve commander le 7^e corps d'armée à Besançon, et le général Metzinger, commandant le 15^e corps d'armée, à Marseille.



(1) Mort colonel à l'armée de Portugal en 1810.



Les prochains rendez-vous

❖ Le 22 septembre

Réunion des jeunes le lundi 22 septembre à 20h00 salle René Tatu

❖ le 28 septembre



Dimanche 28 SEPTEMBRE

PARCOURS DE :

13 | 25 | 42/46 | 55/63 km

1 tee-shirt offert à tous les participants (Marche comprise) dans les limites des stocks disponibles.

PARCOURS MARCHE 10 et 15 km (5 €)

- >> **DÉPART** et **ARRIVÉE**
au Musée des Maisons Comtoises
- >> **Départ libre** à partir de 8h00 à 9h30 (42 à 63km)
et 9h00 à 10h30 (13 à 25km)
- >> **Port du casque** obligatoire
- >> **Tarifs** : 6€ 13/25km, 10€ 42/46km
et 12€ 55/63km
- >> **Inscription** et retrait des plaques
à partir de 7h30
- >> **Animations** stand cirque,
maquillage...
- >> **Restauration** sur place

Pour la 10^{ème} édition,
ELECTION
du meilleur déguisement,
On compte sur vous !!!

Renseignements :
06 07 26 18 04

contact@velo-loisirs-nancray.fr

www.velo-loisirs-nancray.fr

Inscription sur : www.lesportif.com



Organisée par le club Vélo Loisir Nancray

❖ Le 5 septembre

Réunion publique d'information et d'échange avec les élus de la commune à 20h00 à la salle du Vaizot.

❖ Le 26 septembre

Conseil municipal à 20h00